



Monsieur le Président du Conseil Général
8, rue de la Préfecture
88000 Epinal

La Bresse le 23 février 2015

Monsieur le Président,

Depuis quelques années, pendant la période des vacances d'hiver et quelques week-end de janvier, la route départementale D 34d aux abords immédiats de la station de ski La Bresse-Hohneck connaît des problèmes de stationnement intempestif, qui sont allés certains jours, jusqu'à rendre la circulation impossible. Le stationnement de véhicules de part et d'autres de la route ne laissant qu'une seule voie disponible pour la circulation.

Ce problème récurrent est régulièrement invoqué par les services préfectoraux comme étant générateur d'insécurité pour les piétons et les automobilistes. Curieusement, si des mesures furent prises sur les ronds-points aval et amont de la station et la partie de route située entre eux, aucune mesure ne fut jamais prise sur la D 34d au delà des zones prévues pour le parking des véhicules, jusqu'au col des Feignes sous Vologne. L'installation à ces endroits, dans les sens de la montée et de la descente, de panneaux d'interdiction de stationner du même type que ceux installés sur les ronds-points (avec une indication d'enlèvement du véhicule en cas d'infraction) aurait suffi à régler le problème.

Compte-tenu de la dangerosité, relevée par la Préfecture et Messieurs les Préfets successifs dans plusieurs courriers et déclarations, il serait difficilement compréhensible, pour les usagers de la route que ce nœud d'insécurité ne soit dénoué dans les meilleurs délais.

Persuadé que vous ne sauriez rester insensible aux risques encourus, je vous saurais gré Monsieur le Président, de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin d'assainir cette situation.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Dominique Humbert

Président